

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.	Numéro de permis 2023006	Date d'inspection Le 29 août 2024	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.		Numéro de téléphone (506) 330-0859	
Adresse 2737 11 Route Village St Laurent NB E9G 2J5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	20 sept. 2024	
Commentaires : Un éducateur n'est pas titulaire d'un certificat en secourisme et RCR valide. Il est inscrit à un cours qui se donne le 14 et 15 septembre 2024. Un éducateur sans un certificat valide ne peut pas être laissé seul avec les enfants .			
Commentaires généraux			
Un suivi a été complété par courriel. Aucun ratio n'a été pris.			
La garderie sera conforme selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance lorsque la lacune sera corrigée. Le permis est recommandé.			

original signé par
Venessa Sullivan

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 août 2024

Date

original signé par
Manon Dickson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 août 2024

Date